



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France
à

Mme DESANDERE, inspecteur
de l'environnement
Unité Départementale de l'Oise

Lille, le 24 avril 2019

Objet : **Projet d'agrandissement du centre de tri, transit, et traitement de terres inertes, polluées et dangereuses de l'entreprise Brézillon sur la commune de Longueil-Sainte-Marie**
Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale

N° d'enregistrement Garance : n°2019-003343

Madame,

L'autorité environnementale a été saisie le 22 février 2019 pour émettre un avis sur le projet en objet.

(Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine).

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département de l'Oise